

Edition du "REVEIL DU NORD" 116 bis, rue de Paris, LILLE Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (7^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX ROUBAIX 45, Rue de la Gare, 45 TOURCOING 2, Place de l'Église, 2

Éducation Physique et la Femme

HOMMES & FEMMES ONT DES APÉTITS ÉQUIVALENTS. LENTES ET DOIVENT RECEVOIR LA MÊME ÉDUCATION.



M. le docteur A. Debevre, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Lille, et membre du Comité consultatif d'éducation physique...

Je ne puis m'empêcher de sourire quand j'aperçois au tableau noir du pessimisme, inscrites en lettres blanches, les défauts de la femme moderne...

Non, c'est trop lugubre ! Parce que l'on vieillit ou que l'on digère mal, a-t-on le droit de dire que les fleurs sont moins belles et les étés moins radieux ?

Ne méprisez la sensibilité de personne, dit Baudelaire ; la sensibilité de chacun, c'est son génie.

Eblouissante parure de notre vie, la femme est toute de charme, de grâce et de souplesse. La joie féconde son esprit ; la tristesse déprime sa volonté ; n'exécutions jamais, dans l'épreuve, les bornes de sa résistance nerveuse.

Gravissimes, la main dans la main, la pente douce qui mène au sommet de la vie ; soyons optimistes, nous nous porterons bien ; la route sera jolie et riante, parfumée comme le printemps.

Ne dites jamais : « Quelle époque vivons-nous ! » Ne croyez ni à la jeunesse, ni à la nouveauté de la vie ; « Il ne faut pas s'en faire ». Le Nil admiratif d'Héraclite, « il ne faut s'étonner de rien » n'était qu'une façon plus élégante de dire les mêmes choses.

« Tout est dit et l'on vient trop tard, depuis qu'il y a des hommes et qui pensent » écrit La Bruyère.

Il y a quelques années encore, la jeune fille ne devait rien voir, rien entendre ; elle n'était autorisée à poser aucune question. Déjà à Athènes, nous dit Xénophon, il en était ainsi. Et Ménandre ajoute : La mère répétait sans raison et hors de propos à sa fille : « Tiens toi droite, efface tes épaules, marche avec grâce et dignité ».

Notre vie moderne se reflète dans l'antiquité comme dans un miroir. Avec un ensemble contagieux, les jeunes Romaines poursuivaient les mêmes études que leurs frères.

Les Vestales portaient les cheveux courts. A Vénus nuptiale, les personnes pieuses donnaient en offrande, leurs tresses flottantes que l'on suspendait à l'autel.

Parfums et fards, pourpre aux lèvres, léger charbon aux paupières ombrées ; tout cet éclat emprunté dont on se vante de peindre et d'orne le visage, nard indien, myrrhe avaient à Rome, qui connaissait tous les raffinements de l'art cosmétique, le plus grand succès.

Un service d'autos-cars va relier Lille à Lens en moins d'une heure

Seclin et Carvin seront aussi desservis

Le 21 Janvier dernier, nous avons fait connaître que l'Administration Municipale de Lille avait donné son approbation au projet d'exploitation de transports de voyageurs entre Lille et Lens...

La voiture, très confortable, comportera trente places assises. La place, 10 à 12 fr., sera perçue par le seul employé-chauffeur de l'auto-car.



Cette photo, prise aux Établissements Renault à Paris, est celle d'un des autos-cars qui serviront prochainement au transport des voyageurs entre Lille, Seclin, Carvin, Lens.

C'est, en effet, dans la deuxième quinzaine du mois de mars que la Compagnie Mongy inaugurera la ligne d'autos-cars Lille-Lens.

Comment fonctionnera le nouveau service ? Le stationnement des véhicules se fera derrière le Grand Théâtre, à proximité du départ actuel des tramways Mongy.

Après la traversée de Lille, par la place Rihour, les rues Rihour, de l'Hôpital Militaire, Jean-sans-Peur, place de la République, les rues Nicolas-Léblanc, d'Artois et la

NOS ENQUÊTES DANS L'INDUSTRIE

L'ouvrier verrier va-t-il disparaître devant la machine ?



Un atelier de soufflage à la canne dans une verrerie à vitres, à Escouput.

Le verre est peut-être l'une des plus belles et des plus utiles inventions de l'homme. Que d'emplois ! Il sert à la fois au vigneron et au chimiste, au négociant et à l'astronome, au naturaliste, que sais-je...

L'origine de la verrerie demeure fort obscure. Plinius raconte que des marchands de Phénicie, campant au bord d'un marais, se mirent à préparer leur repas et ne trouvant pas de pierres pour exhauser leurs marmittes, ils employèrent des pains de nitre (salpêtre) de leur cargaison.

Telle aurait été l'origine du verre. Les savants de notre époque contestent les affirmations de Plinius. Il faut, disent-ils, pour obtenir la fusion du verre, une telle température que le récit apparaît invraisemblable.

Il faut, donc, chercher ailleurs. Et l'hypothèse la plus simple permet de supposer que c'est à des potiers que l'on doit la découverte du verre.

Ceux-ci, qui utilisaient des fours construits au moyen de briques fabriquées avec une argile contenant du sable, remarquèrent sans doute leur vitrification, qui se produit pendant la cuisson des poteries et furent ainsi amenés à tirer profit de ce phénomène.

La verrerie est l'une des plus anciennes industries. Bien qu'aucune précision ne soit permise, on peut dire que la verrerie est l'une des plus anciennes industries.

Le 11^e Congrès International des Arts décoratifs

Il se tiendra à Lille-Roubaix et Tourcoing, le 17, 18 et 19 juillet prochain

Au cours de la dernière réunion du Comité des Arts appliqués du Nord, qui s'est tenue le dimanche 27 à la Préfecture de Lille, on a parlé comme d'habitude de l'initiative d'un Congrès international des Arts décoratifs et industriels modernes qui doit se tenir à Lille, Roubaix et Tourcoing en juillet prochain.

Une manifestation de ce genre, s'est tenue à Paris, en 1925, lors de la Grande Exposition des Arts Décoratifs et Industriels Modernes, et a obtenu un grand succès.

Le 11^e Congrès devait avoir lieu dans le Nord, l'an dernier. Par suite d'empêchements imprévus, il a dû être différé d'un an.

Ce que sera le Congrès ? Le 11^e Congrès International des Arts Décoratifs, qui prendra trois jours, se tiendra dans les trois grandes cités sœurs, de Lille, Roubaix et Tourcoing.

Le Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

Le 11^e Congrès sera placé sous le haut patronage de MM. les Ministres de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, du Commerce, des Affaires Étrangères, des Colonies et sous celui de la Direction de l'Enseignement Technique.

UN HOMME & UNE FEMME ASSASSINÉS A LENS

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Les fêtes du Carnaval de Lens qui avaient été très calmes durant toute la journée, furent marquées dimanche soir par deux crimes commis dans la « basse pégre », l'assassin présumé et les victimes étant de ceux qui vivent d'un travail peu honorable.

Un camelot des environs, rue Félix-Faure, a été tué par deux individus qui se tenaient dans le coin gauche et quelques heures après en recherchant le meurtrier, on a trouvé dans la chambre de celui qu'on soupçonne de premier crime, le cadavre d'une femme de maigreur vive - sa maîtresse avec une mèche de scène préparée pour faire croire à un suicide.

Le blessé succombe ? Les agents essayèrent d'interroger la victime qui, ne pouvant prononcer une parole, leur fit signe qu'il était blessé au côté gauche ; d'une plaie largement ouverte, s'échappait du sang en abondance.

Après de nombreuses et minutieuses investigations dans les cabarets louches de la rue Félix-Faure, les soupçons du commissaire se portèrent sur un individu connu dans ces milieux plus particulièrement sous le nom de « Eugène » et demeurant au café

« Suzanne », place du Cantin. Une première visite dans la chambre de celui-ci ne donna aucun résultat. M. Moracchini, dont il y a lieu de louer le zèle et la ténacité, continua son enquête et avant de rejoindre son bureau pour entendre le témoin Perrot, donna ordre aux agents de surveiller Dehondt et Deloury d'exercer une active surveillance sur cette Suzanne ou édemment à Eugène à devoir revenir.

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

Le meurtrier présumé, qui aurait agi sous l'empire de la jalousie, a été arrêté ainsi que son complice

(LIRE LA SUITE EN DEUXIÈME PAGE)

Une nouvelle mode : Le point de direction !



Le tour sur la jarretière avec son initiate et sur le bas, les fleches indiquant la direction...

Que pensez-vous de la Réforme électorale ?

L'opinion de M. Louis Loucheur, député du Nord et de M. Emile Basly, député du Pas-de-Calais

Notre enquête sur la réforme électorale aura fait connaître à l'opinion publique les vues diverses de la représentation parlementaire de notre région, sur cette question.

Ce que dit M. L. Loucheur, député du Nord

« Le système actuel, produit hybride d'un principe majoritaire et du principe proportionnel, doit disparaître. Personne n'ose plus le défendre. Il y a, sur ce point, quasi unanimité, dans la Chambre. Pour un grand département comme le Nord, le système qui répond le mieux à ses besoins est la représentation proportionnelle intégrale, telle qu'elle fonctionne en Belgique. Je suis, en même temps, pour la séparation du département, au point de vue électoral, en deux portions : l'une comprenant l'arrondissement de Lille et ceux d'Hazebrouck et de Dunkerque ; l'autre les quatre arrondissements du Sud. Cette division se justifie par des raisons ethniques et politiques. Malheureusement, le Sénat a déjà plusieurs fois manifesté sa volonté absolue de s'opposer à tout système de représentation proportionnelle. Il est donc vain de continuer les efforts dans ce sens et il est préférable d'abandonner de suite le seul système qui reste : en l'espèce, le scrutin uninominal d'arrondissement. Il faudra cependant veiller à ce que, par l'application de ce système, on n'arrive pas à diminuer le nombre des représentants du département du Nord, qui est loin d'être proportionné à l'importance de sa population et de ses intérêts ».

Ce que dit M. Basly, député du Pas-de-Calais

« Mon avis sur la réforme électorale ? Il me semble d'autant plus facile de le donner que je n'en ai jamais changé. Maintenant comme hier, je reste partisan du scrutin d'arrondissement. Oh ! je sais bien qu'il n'est pas parfait ; que les rapproches qu'on lui a fait et auxquels il a autrefois succombé sont en partie fondés. Il y a les « mares stagnantes », la politique de clocher, etc., etc. Mais la R. P. - ou du moins la caricature de la R. P. - que nous avons vue est-elle vraiment si exempte de tares et n'est-elle riche que de vertus ? Il n'est plus un homme sérieux, je pense, pour nier que tous les défauts du scrutin uninominal ont été retrouvés dans la R. P. et quelques autres encore. Il est bien entendu que je ne parle pas de la R. P. intégrale, de la R. P. idéale qui serait évidemment souhaitable, mais dont tout le monde est encore à attendre une formule pratique de réalisation. Mais je récite que la R. P. actuelle a des qualités d'aggravation du scrutin d'arrondissement. Cela tient, sans aucun doute, à ce que ses protagonistes ont négligé un facteur psychologique puissant : la volonté bien arrêtée de l'électeur de toujours s'adresser à l'État qui est le plus près de lui et qu'il connaît. Malgré la fusion des hommes dans un parti et dans la cadre départemental, l'électeur a conscience de ses intérêts ».

La nouvelle municipalité de Valenciennes



Ainsi que nous l'avons dit hier, la nouvelle Municipalité de Valenciennes a été constituée dimanche la photo ci-dessus représente : Assis : M. Léon Millot, maire ; M. Drenaux, adjoint à l'Etat-Civil ; M. Jean Saint-Quentin, adjoint aux Finances ; M. Lajoie, doyen d'âge ; M. Laboigne, adjoint aux Travaux ; M. D. de Laverrière, adjoint à l'Hygiène et à l'Instruction Publique.